

Questions naïves sur la décroissance

Kenta Tsuda

[New Left Review 128](#), mars-avril 2021

[traduction : Gilles Beauchamp]

Les discussions récentes sur la stratégie environnementale, y compris dans ces pages, ont eu tendance à se polariser autour de deux positions, résumées par Robert Pollin comme « la décroissance contre un New Deal vert ».¹ L'opposition suppose des propositions stables et cohérentes de part et d'autre. Certains ont émis des doutes quant à la solidité de ce présupposé en ce qui concerne la décroissance. Bien que sympathique au projet, par exemple, l'économiste écologique Herman Daly caractérise le mouvement de décroissance comme un slogan à la recherche d'un programme.² Il est vrai qu'il n'existe pas de livres blancs sur les institutions chargées de gérer une contraction économique délibérée, ni sur les changements juridiques qu'elles apporteraient. Des programmes peuvent toutefois être proposés à différents niveaux d'analyse. Le Green New Deal américain, par exemple, est actuellement articulé dans une résolution de 14 pages qui laisse présager une série de lois encore non écrites.³ Les propositions de décroissance ont tendance à être formulées à un niveau général similaire. Un document influent appelle à « une réduction équitable de la production et de la consommation qui augmente le bien-être humain et améliore les conditions écologiques aux niveaux local et mondial, à court et à long terme ».⁴ D'une

¹ Ces positions n'épuisent pas les contributions à la série de NLR sur la stratégie environnementale. Par exemple, Sharachchandra Lele se concentre sur la façon dont le Green New Deal et les voies de la décroissance donnent la priorité à l'action climatique, au détriment de préoccupations plus urgentes pour les sociétés du Sud. Nancy Fraser plaide en faveur d'un projet de transformation sociale au-delà du « simple environnemental », plus large que le Green New Deal et la décroissance. Robert Pollin, « [Degrowth vs a Green New Deal](#) », nlr 112, juillet-août 2018 ; Sharachchandra Lele, « [Environnement et bien-être : une perspective des pays du Sud](#) », nlr 123, mai-juin 2020, p. 53 ; Nancy Fraser, « [Climats du capital](#) », nlr 127, janvier-février 2021, pp. 95-7, 125. Merci à Dan Luban et Freya McCaie pour leurs réflexions sur une version antérieure de cet essai, qui n'exprime que mes points de vue individuels.

² Herman Daly, interviewé par Benjamin Kunkel, « [Ecologies of Scale](#) », nlr 109, janvier-février 2018, pp. 102-103.

³ Résolution n° 109 de la Chambre, 7 février 2019.

⁴ François Schneider, Giorgos Kallis et Joan Martinez-Alier, « Crise ou opportunité ? La décroissance économique au service de l'équité sociale et de la durabilité écologique », *Journal of Cleaner Production*, vol. 18, n° 6, 2010, p. 512. Dans leur défense de la décroissance dans ces pages, Mark Burton et Peter Somerville

manière générale, les partisans de la décroissance partent de l'idée que l'ampleur de l'activité économique mondiale dépasse déjà la capacité de la planète à la soutenir et appellent à une contraction contrôlée de la vie économique.

Ce qui suit pose une série de questions sur la théorie de la décroissance, « naïves » dans le sens où elles sont préliminaires. La littérature sur la décroissance mûrit, sa communauté académique se consolide.⁵ Les points soulevés ici n'ont pas pour but d'écarter la possibilité que ses défenseurs puissent élaborer des réponses adéquates par la suite. Il s'agit d'apporter un regard de débutant sur les catégories centrales des décroissants – découplage, débit matière, contraction économique maîtrisée – et d'imposer la théorie sur les questions de cohérence et de viabilité administrative. L'essai examine d'abord les questions méthodologiques, puis pratiques posées par la décroissance, avant de sonder la nature du problème pour lequel la décroissance est le prétendu remède et la nature des solutions alternatives. Pour commencer, cependant, nous devons examiner certaines des hypothèses qui sous-tendent les concepts de « croissance » et de « consommation ».

La croissance en tant que telle

Les décroissants ont tendance à éluder le sens familier de consommation, comme quelque chose comme une « thérapie de vente au détail » discrétionnaire, avec la définition économique du terme : l'utilisation finale d'une ressource en tant que bien ou service. Ce dernier sens englobe non seulement les utilisations ostensiblement superflues des ressources que les décroissants réduiraient ou interdiraient sans ambiguïté, mais aussi celles qui sont sans ambiguïté essentielles : une alimentation nutritive, un logement confortable, des soins de santé et des soins aux enfants.⁶ En règle générale, la capacité d'accroître la consommation est socialement souhaitable, même si chaque cas individuel de consommation ne l'est pas. Une certaine augmentation de la consommation peut être rendue possible par la

conçédent : « Comment la décroissance pourrait se produire, nous ne savons pas » : « [Degrowth : A Defence](#) », nlr 115, janvier-février 2019, p. 104.

⁵ Martin Weiss et Claudio Cattaneo, « Degrowth : Taking Stock and Review an Emerging Academic Paradigm », *Ecological Economics*, vol. 137, juillet 2017.

⁶ Comme le commente Lele, « il est difficile d'imaginer comment la vaste population pauvre des pays du Sud peut atteindre un minimum de développement sans une certaine augmentation de l'utilisation des ressources matérielles pour la cuisine, le logement (y compris une certaine protection contre la chaleur) et l'habillement, sans parler de l'éducation et des voyages » : Lele, « Environnement et bien-être », à la p. 44.

redistribution des richesses existantes. Mais il y aura toujours quelque chose dont la croissance sera, comme le dit Daly, à la fois souhaitable et possible, et il est peu probable que la réaffectation épuise cette possibilité.⁷ À titre d'exemple, imaginons qu'une percée technologique donne naissance à « Leviathan », une intelligence artificielle égalitaire maximale. En utilisant sa superintelligence et sa capacité impressionnantes, le Léviathan unifie le monde et promulgue un égalitarisme parfait. Évitant les distorsions économiques et les problèmes administratifs de manière ineffable, Leviathan distribue la richesse nette mondiale de 360 000 milliards de dollars entre les 7,8 milliards de personnes dans le monde, soit environ 46 000 dollars par personne, légèrement inférieure à la richesse d'un adulte médian au Portugal. Leviathan distribue également le revenu net mondial, allouant à chaque personne environ 18 000 dollars par an, le revenu médian dans certains pays européens.⁸ Le Léviathan a procuré à tous un niveau de richesse et de revenu sans doute décent.

Les populations soutiendraient-elles des mesures positives visant à renoncer à toute croissance future, en faveur du maintien statique des niveaux de richesse fournis par le Léviathan ? Je ne le pense pas. Les avantages d'une richesse supplémentaire doivent être considérés à la marge : même à un niveau de vie décent, la croissance peut permettre un plus grand épanouissement – une année marginale d'espérance de vie, la décision d'avoir un enfant supplémentaire – et un avenir plus sûr pour les niveaux d'épanouissement existants : des ressources supplémentaires pour la recherche et le développement aux frontières de la recherche biomédicale ou de la science fondamentale ; davantage d'investissements dans les capacités de l'État et dans les processus de satisfaction des besoins. En principe, il pourrait y avoir un moment où chaque être humain serait rassasié à tous les niveaux, et où la croissance ne serait plus souhaitable. Mais affirmer que ce moment est arrivé, c'est fermer les yeux sur la réalité.

Dans la terminologie conventionnelle, la croissance économique est une opération efficace de **Kaldor-Hicks**, en ce sens qu'elle génère suffisamment d'avantages pour que les gagnants transactionnels compensent les perdants transactionnels, ne laissant ainsi personne

⁷ Herman Daly, « Une nouvelle critique de l'économie de la croissance », *Ecological Economics*, vol. 88, 2013, p. 21.

⁸ Credit Suisse Research Institute, « Global Wealth Databook 2019 », p. 2, tableau 3.1. Le PIB mondial (PPA) est d'environ 139 000 milliards de dollars : FMI Datamapper, « PIB, prix courants ».

dans une situation plus mauvaise et dans une situation meilleure.⁹ Cela ne rend pas nécessairement souhaitable la croissance du PIB, et ce, pour deux raisons. Premièrement, tous les effets économiques ne sont pas lisibles et les données sur le PIB peuvent déformer la réalité économique. Les décroissants ne sont pas les seuls à pointer du doigt les insuffisances de ces indices. Les formules de reporting national ont été déterminées par des choix méthodologiques parfois arbitraires, ce qui rend le PIB trop étroit pour rendre compte de l'ensemble de l'activité économique lisible. Plus important encore, les chiffres du PIB excluent nécessairement les effets économiques qui restent non quantifiables, soit parce qu'ils ne sont pas pris en compte dans la connaissance humaine, soit parce qu'ils échappent à la mesure et à l'articulation nette. Les transactions s'inscrivent dans un réseau de relations socio-économiques complexes – elles peuvent être exploitantes, nuisibles et, ce qui est important pour cette discussion, avoir des effets écologiques néfastes. Bon nombre de ces innombrables externalités, positives et négatives, ne sont pas comprises, ni même appréhendées, et ne peuvent donc pas être prises en compte dans le PIB.

Deuxièmement, l'opportunité de la croissance est une question politique et donc historique. La discussion sur l'opportunité de la croissance n'a pas de sens si elle n'est pas liée à la distribution du pouvoir politique. La justification welfariste de la croissance est que le plus gros gâteau peut être distribué de manière socialement souhaitable. La division réelle, cependant, est décidée politiquement – en dernière instance, par la coercition. Lorsqu'une oligarchie propose une théorie welfariste comme justification *ex ante* d'une politique favorable à la croissance, il faut s'attendre à une « incohérence temporelle » – le repartage du gâteau élargi peut être reporté à l'infini. Cependant, si l'équilibre des forces politiques est suffisant pour permettre une redistribution, tout le monde peut s'entendre sur une transaction efficace Kaldor-Hicks. En un sens, il s'agit d'un pari central de la pensée révolutionnaire : le développement capitaliste des forces productives est efficace à la Kaldor-Hicks, et est donc souhaitable si l'on est sûr qu'il est en train de mûrir une puissance future disponible pour redistribuer le plus gros gâteau. Toute déclaration catégorique – c'est-à-dire anhistorique – sur l'impact sociétal et, par conséquent, sur l'opportunité de la croissance est nécessairement une généralisation

⁹ Allan Feldman, « Kaldor-Hicks Compensation », dans Peter Newman, éd., *The New Palgrave Dictionary of Economics and the Law*, Londres 1998, p. 417-421 ; voir aussi Gordon Tullock, « Two Kinds of Legal Efficiency », *Hofstra Law Review*, vol. 8, n° 3, 1980, p. 663-664.

excessive. La croissance ne peut être évaluée que « telle qu'elle est appliquée ».

La théorie de la décroissance situe généralement sa critique de l'expansion économique dans la crise environnementale du XXI^e siècle. Cependant, des justifications extra-écologiques sont invoquées en passant.¹⁰ Jusqu'à présent, les tentatives d'articuler une théorie morale de l'anti-consommation ont largement servi à illustrer les difficultés du projet. Par exemple, le décroissant Giorgos Kallis prône une « culture des limites », qu'il tire d'Aristote et des cités-États de la Grèce classique. Kallis propose une vie collective organisée autour d'une éthique de la liberté « limitaire », dans laquelle les humains s'épanouissent dans la mesure où ils disciplinent leurs désirs et limitent leurs actions à la satisfaction de besoins « réels », par opposition à ceux illusoirement générés par l'orgueil.¹¹ D'un point de vue personnel, cela semble intéressant, peut-être convaincant. Mais la décroissance est nécessairement une entreprise collective ; Elle se produit au niveau sociétal, probablement mondial, ou pas du tout. Par conséquent, tout argument en faveur de la décroissance doit justifier non seulement des préférences privées, mais aussi des choix publics. C'est une chose de choisir de vivre selon une éthique limitiste, c'en est une autre de légiférer. Kallis envisage que sa philosophie limitarienne s'impose « de manière autonome » par le *demos* ; S'il s'agit d'une prédiction, elle semble être une mauvaise prédiction. Même si l'on est enclin à une certaine version de la vie austère qu'il décrit, c'est un saut que de proclamer son applicabilité universelle et de se féliciter de son imposition par l'État. Les décroissants ont peut-être une théorie morale plus convaincante en préparation. Tant qu'ils n'en fourniraient pas une, une stratégie sociale fondée sur l'argument extra-écologique de la décroissance serait fondamentalement arbitraire et nécessiterait un degré élevé de coercition.

Faire pousser quoi, et combien ?

L'idée qu'il y a une limite à la croissance a une plausibilité fondamentale. Les arguments de la décroissance partent souvent d'une sorte de perspective cosmique, invoquant l'accent mis par les économistes écologiques sur la finitude terrestre. « L'économie est un sous-système d'un système plus vaste, l'écosphère, qui est finie, non en expansion, matériellement fermée », comme le dit Daly.¹² Aucune

¹⁰ Lola Seaton, « [Questions vertes](#) », nlr 115, janvier-février 2019, pp. 110-111.

¹¹ Giorgos Kallis, *Limites : pourquoi Malthus avait tort et pourquoi les écologistes devraient s'en soucier*, Stanford 2019.

¹² Daly, « Écologies de l'échelle », p. 88.

ingéniosité, aucun bricolage entrepreneurial ou aucun investissement gouvernemental ne peut surmonter les contraintes de la réalité physique – le stock de matériaux accessibles, le flux de rayonnement solaire. À un moment donné, la croissance doit cesser. L'horizon temporel est toutefois pertinent. Indépendamment de toute action anthropique, le soleil passera un jour à l'état de géante rouge et la Terre deviendra inhabitable. Ces éventualités ne sont pas pertinentes pour les objectifs pratiques et politiques actuels. C'est donc aux partisans de la décroissance qu'il incombe de rationaliser la décroissance dès maintenant.

La prémisse nécessaire de la thèse de la décroissance est que la vie sur Terre est menacée par l'ampleur du « flux matériel » contemporain, c'est-à-dire le taux d'« extraction des matières premières de la nature et leur retour à la nature en tant que déchets ». De ce point de vue, « **la croissance économique augmente inévitablement le débit** ». Les décroissants ne voient pas d'échappatoire à une énergie plus propre ou à une utilisation plus efficace des ressources, en raison de la dynamique connue sous le nom de « rebond de Jevons ».¹³ En 1865, l'économiste anglais William Stanley Jevons a montré que l'amélioration de l'efficacité de la combustion du charbon entraînait de manière contre-intuitive l'épuisement accéléré des réserves de charbon : l'amélioration de l'efficacité a d'abord réduit la demande de charbon, c'est-à-dire moins de charbon nécessaire par unité de travail mécanique. Mais en raison de la variation de prix qui en a résulté, les consommateurs ont réagi en exigeant plus de travail mécanique (les nouvelles machines à vapeur sont devenues rentables pour une plus large gamme d'applications) et donc plus de charbon. Les décroissants généralisent l'effet de rebond de Jevons du marché du charbon du XIXe siècle à l'utilisation civilisationnelle de matériaux physiques considérés dans leur ensemble.¹⁴ Les progrès technologiques peuvent rendre

¹³ Voir respectivement : Joshua Farley, « Steady State Economics », Giorgos Kallis, « Introduction », Blake Alcott, « Jevons' Paradox (Rebound Effect) » et la contribution des éditeurs, « From Austerity to Dépense », dans Giacomo D'Alisa, Federico Demaria et Giorgos Kallis, dir., *Degrowth : A Vocabulary for a New Era*, New York 2014.

¹⁴ Le paradoxe de Jevons « imprègne les sociétés de marché et au-delà », affirme Samuel Alexander, défenseur de la décroissance. « Cela implique que les améliorations technologiques et d'efficacité ne résoudront pas la crise écologique » : Samuel Alexander, « Planned Economic Contraction : The Emerging Case for Degrowth », *Environmental Politics*, vol. 21, n° 3, 2012, p. 356 ; « Plus nous utilisons efficacement les ressources, plus elles coûtent bas et plus nous finissons par en utiliser. Il s'agit, par essence, de la croissance » : Giorgos Kallis, et al., « Research on Degrowth », *Annual Review of Environment and Resources*, vol. 43,

l'utilisation des ressources plus efficace – le même travail ou la même consommation peut être généré à partir de moins de ressources – mais, selon les décroissants, tous les gains d'efficacité sont compensés par des expansions d'échelle. L'effet de rebond au niveau macroéconomique, affirment-ils, anéantit les espoirs d'avancées technologiques qui réduiraient le débit de matériaux à un niveau soutenable sans une politique de réduction des effectifs.

L'effet rebond macro-économique est un axiome de la théorie de la décroissance, pas une constatation, et **il y a lieu d'en douter**. La question de savoir si l'effet rebond s'applique à un gain d'efficacité donné est une question empirique : apparemment, il s'est appliqué aux améliorations apportées à la combustion du charbon au XIXe siècle, au moins pendant un certain temps. Cependant, il n'y a aucune raison de croire qu'elle s'applique nécessairement à toutes les situations. Les gains d'efficacité ne produiront pas d'effet rebond, par exemple, lorsqu'ils génèrent un bien de substitution entièrement distinct. L'utilisation accrue de moteurs alimentés au pétrole, plus efficaces que les moteurs alimentés au charbon, n'a pas eu d'effet de rebond sur la consommation de charbon, du moins pas par le mécanisme décrit par Jevons ; il a plutôt élargi l'utilisation d'une ressource distincte, le pétrole.¹⁵ Les décroissants contournent cette question en mettant l'accent sur la commensurabilité de toutes les ressources terrestres – avec l'exemple ci-dessus, du charbon et du pétrole. Le « débit matériel », englobant toutes les ressources et tous les puits, est suffisamment vaste pour rendre la substitution impossible : on ne peut pas se substituer en s'éloignant de la réalité physique. Mais s'agit-il d'une catégorie utile ou simplement d'un terme générique ?

Dans l'abstrait, on peut postuler un métabolisme civilisationnel ou une fonction de production avec des intrants physiques (ressources naturelles) et des extrants (biens, services, déchets) qui existe depuis au moins le début de l'histoire humaine. Par rapport à aujourd'hui, les intrants en 1900 comprenaient proportionnellement plus de chevaux, de charbon et de bois de chauffage, et moins de silicium et moins de précurseurs de fibre de carbone ; D'ici 2100, il pourrait y avoir moins

2018, p. 296. Les théoriciens hétérodoxes qui sont par ailleurs critiques à l'égard de la théorie de la décroissance adoptent également cette position : voir John Bellamy Foster, Brett Clark et Richard York, *The Ecological Rift : Capitalism's War on the Earth*, New York 2010, p. 179, caractérisant un effet de rebond au niveau macro comme une caractéristique nécessaire du développement technologique sous le capitalisme.

¹⁵ Foster, et al., *Ecological Rift*, p. 170.

de chevaux, moins de charbon et plus de silicium et de fibre de carbone, en plus d'autres matériaux à peine utilisés aujourd'hui. En d'autres termes, la composition de ce métabolisme ou fonction de production est très variable et instable. Sur la base de quelle unité les décroissants rendent-ils des intrants et des extrants disparates commensurables à travers l'histoire humaine et technologique ?

Les décroissants ne spécifient pas de mesure fiable de l'utilisation des ressources pour ancrer le « débit de matériaux ». ¹⁶ Dans la mesure où ils se heurtent au problème de la mesure, ils se réfèrent à des approximations. Certains parlent de la masse de consommation comme d'un indicateur du débit de matériaux, c'est-à-dire le poids agrégé des matériaux physiques consommés au fil du temps, déjà estimé au niveau national comme la consommation intérieure de matériaux. Ils concèdent que la mesure est grossière en tant qu'approximation du débit, car la masse impliquée dans une activité n'exprime pas son impact écologique. ¹⁷ À titre d'approximation, il omet d'enregistrer les dommages écologiques différentiels des matériaux, par exemple, celui d'un tas de cendres de charbon infusées au mercure et d'une masse égale de restes de nourriture dans un bac à compost. De plus, elle repose sur la capacité des statisticiens à saisir toutes les sources et tous les puits touchés par l'activité anthropique et à en rendre les effets lisibles en tant que quantités massives – une tâche ardue et, pour autant que je sache, incomplète. L'autre indicateur est la croissance du PIB elle-même, selon Daly, « le meilleur indice que nous ayons du débit total des ressources ». ¹⁸ Mais cela introduit une ambiguïté fatale lorsque les décroissants font des déclarations sur un « couplage » entre la croissance du PIB et le débit : quel indicateur utilisent-ils pour ce dernier ? Si l'approximation est la

¹⁶ Il semble que l'unité idéale devrait être définie par rapport au temps civilisationnel total, par exemple le fardeau écologique d'un réservoir de pétrole serait pris en compte en termes d'épuisement du temps civilisationnel. La création d'une telle unité de mesure nécessiterait deux choses qui manquent actuellement à l'humanité : une projection approximative du cours de l'avenir civilisationnel et une compréhension détaillée de la façon dont les différentes sources/puits interagissent dynamiquement avec cette histoire et en tiennent compte à mesure que la technologie évolue.

¹⁷ Voir Jason Hickel et Giorgos Kallis, « Is Green Growth Possible ? », *New Political Economy*, vol. 25, n° 4, 2020, p. 3 ; Giorgos Kallis, *Décroissance : l'économie, idées clés*, Newcastle 2018, p. 109.

¹⁸ Daly, « Une nouvelle critique de l'économie de la croissance », p. 21. « Quelle que soit la mesure du PIB, celle-ci est fortement corrélée aux dommages causés à l'environnement » : Kallis, « Introduction », *Degrowth : A Vocabulary for a New Era*, p. 9.

masse, la relation a une base empirique peu fiable. Si l'indicateur est la croissance du PIB elle-même, l'énoncé est tautologique.

À ces problèmes méthodologiques de lisibilité s'ajoutent les décroissants qui doivent se confronter à des questions d'ampleur. Ils préconisent de réduire le PIB pour ralentir le débit des matériaux. Mais il est peu probable que la lutte contre les formes hétérogènes de dommages – par exemple, la surpêche de la goberge dans le golfe d'Alaska, la déforestation en Amazonie – nécessite la même réduction du débit. Le régime de décroissance devrait être prudent, en réduisant le débit au seuil nécessaire pour sauvegarder les systèmes naturels les plus sensibles. Quel est ce seuil et de quelle réduction du PIB avons-nous besoin pour l'atteindre ? La réponse à ces questions change-t-elle en fonction du moment où nous commençons à décroître ? Quelle est la pente à notre point actuel sur la courbe croissance-débit ?

Les réponses à ces questions sont d'une importance vitale, car toute erreur d'étalonnage aura de graves conséquences. En dessous du dépassement, l'humanité fait l'expérience du **conflit de la contraction**, mais se retrouve toujours avec une Terre inhabitable et inculte. Si vous dépassez ce dépassement, la Terre reste habitable, mais avec une « perte sèche » payée par des souffrances humaines inutiles, principalement par les pauvres, et un avenir alternatif d'investissement social et de développements scientifiques perdus. En d'autres termes, si l'on accepte, pour les besoins de l'argumentation, l'axiome des décroissants selon lequel il est nécessaire de **réduire le débit** pour sauver la civilisation, le degré de réduction compte beaucoup.

Les décroissants espèrent qu'un État démocratique autonome assumera les coûts sociaux de l'alimentation, du logement, de l'éducation, de l'investissement et de l'innovation, en renforçant ses capacités par la redistribution, l'expropriation de la richesse privée ou par la politique monétaire. Mais même ces efforts nécessiteraient des ressources qu'un État ne peut pas remplacer, comme l'appareil coercitif lui-même et le personnel pour l'exercer. Dans une économie en contraction, l'État disposerait inévitablement d'une assiette fiscale réduite, d'un Trésor plus vide et de contraintes plus strictes sur le financement public. Toutes choses étant égales par ailleurs, sa capacité d'action s'affaiblirait à chaque année de contraction croissante. Il n'y a pas de moyen politique d'échapper à l'importance des grandeurs.

En fin de compte, bien que le « débit matériel » puisse être une catégorie fructueuse pour les expériences de pensée, il est

profondément imparfait en tant que base pour l'élaboration d'une politique environnementale efficace. Le débit n'est pas directement accessible, et les approximations disponibles semblent si inadéquates qu'il est impossible d'effectuer un traitement empirique significatif. La théorie de la décroissance est avare de questions d'ampleur, tant pour les seuils de débit que pour les objectifs de décroissance. Dans ces circonstances, alors que les décroissants sont libres d'élaborer le concept, d'autres peuvent répondre à juste titre par l'adage latin, *quod gratis asseritur, gratis negatur*: ce qui est librement affirmé – sans fondement – peut être librement nié.

Implémentation?

Mais laissons de côté les difficultés méthodologiques et prolongeons l'expérience de pensée. Imaginons qu'un régime de décroissance ait développé les moyens de mesurer avec précision le débit de matière et de modéliser de manière fiable sa relation avec le PIB. Il a fixé un objectif de débit bien défini et calculé la réduction du PIB nécessaire pour l'atteindre. Le régime doit maintenant mettre en œuvre le plan. À quoi ressemble l'administration d'une contraction planifiée ?

Pour atténuer les souffrances, les décroissants insistent unanimement sur une politique de contraction « contrôlée » ou « gérée (*managed*) ». Avec une réduction économique soigneusement conçue, le régime de décroissance coordonnerait l'assainissement public du chômage, des sans-abri, de la faim et d'autres privations, à mesure que la société descendrait au niveau optimal de production matérielle. Au cœur de ce plan se trouverait une politique industrielle de discrimination sectorielle, ou peut-être inter-entreprises. Les entreprises socialement bénéfiques (et donc tolérables sur le plan environnemental) seraient autorisées à se développer, tandis que les entreprises préjudiciables pourraient être ciblées par une fermeture directe. Il en résulterait des poches de croissance localisées – créatrices d'emplois, de recettes fiscales, d'innovation – au sein d'une économie agrégée en contraction. En l'absence de propositions administratives claires de la part des décroissants, imaginons que le régime puisse utiliser le code des impôts : partir d'une présomption de préjudice réfragable et imposer des pénalités fiscales si une entreprise déclare une croissance nette. Les entreprises qui peuvent prouver leur contribution à l'intérêt public seraient admissibles à un permis d'exploitation ou à une exemption des pénalités fiscales. Alternativement, le régime pourrait autoriser une agence gouvernementale à identifier les entreprises socialement indésirables

et à les placer dans une sorte de mise sous séquestre pour une liquidation ordonnée.

Pour éviter que les entreprises ne sapent la politique de décroissance plus large, le régime devrait rendre compte de toutes les grandes entreprises. Chaque entreprise devrait être classée dans la catégorie des entreprises qui exercent leurs activités dans l'intérêt public et qui sont donc autorisées à poursuivre leurs activités comme si de rien n'était, ou qui sont socialement indésirables et donc susceptibles d'être réduites progressivement. Certains candidats à l'arrêt localisé sont déjà faciles à identifier : les décroissants mentionnent la **production d'électricité à partir du charbon**. De même, il existe des candidats évidents pour une croissance localisée : des technologies médicales révolutionnaires, de nouvelles sources d'énergie, des services de nettoyage des déchets toxiques, peut-être la recherche sur la décroissance elle-même. D'autres cas seraient plus difficiles. Par exemple, Mark Burton et Peter Somerville suggèrent que la production d'acier et de ciment pour l'industrie de la construction pourrait être progressivement éliminée ;¹⁹ Toutefois, une politique de réduction progressive pourrait se heurter à la résistance des organismes de logement à faible revenu et des travailleurs qui n'ont pas accès à des maisons plus écologiques plus coûteuses. De tels compromis seraient courants lorsqu'il s'agit de catégoriser autant d'industries et d'entreprises. En cours de route, les fonctionnaires commettront des erreurs, mettant fin à des entreprises bénéfiques, dorlotant celles qui sont destructrices.

Les **décroissants** prétendent que l'activité économique souhaitable peut être définie comme la satisfaction des besoins humains.²⁰ Puisque les besoins sont limités, soutiennent-ils, l'activité économique nécessaire pour y répondre l'est aussi. La tâche du gouvernement est de favoriser les activités qui satisfont les besoins et d'éliminer celles qui sont superflues. Mais les décroissants ne fournissent pas de liste concluante des besoins humains, probablement parce qu'une telle explication n'est pas possible. Le besoin n'est pas une catégorie autonome ; elle dépend d'autres conditions d'épanouissement éthique ou social. Certains besoins, sous cette étiquette ou une autre, ne sont pas controversés : tout le monde peut s'accorder sur le fait qu'un être humain devrait avoir de la nourriture, un abri, des soins de santé, une éducation de base, une association avec d'aimables semblables. On peut aller au-delà de cela : la liberté de conscience, la capacité de

¹⁹ Burton et Somerville, « Degrowth : A Defence », p. 104.

²⁰ Kallis, *Limites : Pourquoi Malthus avait tort*, passim ; Burton et Somerville, « La décroissance : une défense », p. 103.

s'exprimer, la vie privée, une liberté d'expression limitée. Mais une théorie basée sur les besoins ne fait pas beaucoup d'effort pour définir ces droits, et en fait toutes les théories politiques universalistes sont d'accord sur eux.

C'est en traçant des frontières qu'une théorie fait ses preuves, et ici la théorie du besoin des décroissants échoue. Pour chaque désaccord sur la croissance justifiée par la satisfaction des besoins, nous aurions des désaccords en cascade sur la limite de la catégorie « besoin ». Un décroissant, par exemple, suggère l'organisation étatique de la « convivialité » sous la forme de fêtes publiques et de la philosophie, vraisemblablement rationalisée, comme pour toute offre sociale, comme la satisfaction des besoins.²¹ Mais l'auteur de cette contribution nierait l'universalité du « besoin convivial » ainsi défini et prendrait des mesures positives pour éviter une telle socialisation et un tel endoctrinement en grand groupe. Le besoin d'une personne est la corvée d'une autre personne. Certains théoriciens proposent de résoudre le problème de l'indétermination en étiquetant les besoins à un haut niveau de généralité, par exemple en limitant les besoins fondamentaux à la survie physique, à la santé et à l'autonomie personnelle, car ceux-ci doivent être satisfaits avant que les acteurs puissent atteindre « tout autre objectif valorisé ».²² Mais cette formulation est aussi ce que les juristes appelleraient « nulle pour cause d'imprécision », et même ces théoriciens admettent que ce qu'impliquent la santé et l'autonomie est contestable et indéterminé.²³ Une politique de décroissance ne peut pas logiquement procéder d'une catégorie stable de besoins parce qu'une telle catégorie n'existe pas.

L'argument procédural des décroissants n'est pas plus fort. Ils insistent sur le fait que la contraction gérée sera administrée démocratiquement, le démon s'imposant des limites à la consommation. Quiconque a déchiffré un livre sur la théorie démocratique remarquera l'incomplétude de ces déclarations. Quels arrangements les décroissants envisagent-ils pour leur démocratie et comment y parviendront-ils ? Selon eux, **quelles sont les institutions** qui produiront des politiques dans l'intérêt public ? Des

²¹ Kallis, *Limites : pourquoi Malthus avait tort*, p. 116 ; Kallis s'appuie sur les contributions du chercheur Aaron Vansintjan. Kallis, « Introduction », *La décroissance : un vocabulaire pour une nouvelle ère*, p. 11.

²² Ian Gough, « Climate Change and Sustainable Welfare : The Centrality of Human Needs », *Cambridge Journal of Economics*, vol. 39, n° 5, septembre 2015, p. 1197.

²³ « Bien sûr, il n'est pas facile de définir la santé et la maladie : certains prétendent que les conceptions de la santé sont toujours internes aux systèmes de pensée culturels et donc intrinsèquement contestables » : Gough, « Climate Change and Sustainable Welfare », p. 1197.

jurys administratifs ? Démocratie plébiscitaire ? Centralisme démocratique ? En l'absence même d'une mention des institutions, **l'invocation de la démocratie sonne creux**. En bref, les décroissants ne parviennent pas à décrire comment ils vont gérer la contraction économique gérée. Le processus pourrait être désordonné.

La politique intérieure n'est qu'un début. Les décroissants n'abordent pas directement la question de la coordination internationale, mais on peut supposer que toutes les grandes économies devraient se contracter afin d'atteindre les réductions de débit de matériaux requises. La décroissance dans un pays est vouée à l'échec. La coordination internationale de la décroissance, cependant, menace de reproduire le problème de la coordination nationale dans la dynamique anarchique de la politique interétatique, où l'ampleur économique s'accompagne d'une puissance militaire. Il semble probable que chaque État cherchera à maximiser sa position relative dans un monde de décroissance, c'est-à-dire à décroître le moins possible par rapport aux autres nations. Reconnaisant ce problème, les États puissants s'efforceront alors d'établir un accord international – un pacte de décroissance mondiale, par exemple – pour se contraindre mutuellement. Le Pacte comprendrait des mécanismes de surveillance et de sanction des défections. Les membres du Pacte se mettraient d'accord sur des paramètres à l'aune desquels la contraction nationale pourrait être mesurée. Là où les statistiques nationales ne se conformaient pas au calendrier de décroissance, des sanctions s'imposaient, par exemple en intensifiant les sanctions économiques.

Voilà pour le Pacte sur le papier. Qu'en est-il concrètement ? Le Pacte devrait définir des critères pour que la décroissance soit appliquée à des économies très diverses, chaque gouvernement voulant avoir le pouvoir discrétionnaire de les définir lui-même. La plupart d'entre eux soutiendraient sans doute qu'il faudrait réduire leur part de décroissance, en invoquant le principe de la décroissance de la « croissance localisée dans l'intérêt public » ou d'autres circonstances nationales spécifiques. En l'absence de critères d'intérêt public déterminés, les revendications de chaque gouvernement seraient difficiles à contester. Le degré de contraction exigé de chaque nation est susceptible de prendre un caractère arbitraire, s'accommodant de la volonté des puissants plutôt que d'optimiser la réalisation des objectifs écologiques.

L'application de la loi resterait un travail en cours : les États faussent régulièrement les indicateurs macroéconomiques nationaux, mais dans le cadre du Pacte, les incitations à le faire seraient amplifiées. Les

ministères pourraient envoyer des fonctionnaires subalternes prometteurs dans des universités prestigieuses pour aiguïser leur capacité à cuisiner les livres. Les gouvernements déploieront cette expertise à la fois pour dissimuler leurs propres chiffres et pour examiner ceux d'autres pays. Le Pacte pourrait également être confronté à un autre problème endémique de coordination de groupe : la défection. Bien que les partisans de la décroissance espèrent voir une redistribution internationale substantielle, celle-ci pourrait ne pas être suffisante, laissant les pays les plus pauvres avec une assiette fiscale encore plus petite pour réduire le chômage, le sans-abrisme, la maladie et la famine. Leurs populations souffrantes pourraient se tourner vers la révolution. Répondant aux demandes populaires, le nouveau gouvernement modifierait les engagements de l' *ancien régime* en matière de décroissance, voire répudierait purement et simplement le Pacte. Les membres les plus importants du Pacte pourraient ignorer le retrait d'un micro-État, mais il serait peu probable qu'ils approuvent la défection d'une grande puissance. La réponse de la « communauté internationale de la décroissance » serait rapide et furieuse : une décroissance punitive, imposée de manière exogène.

Le climat d'abord

Ces hypothèses ne font qu'illustrer le fait qu'une politique mondiale de décroissance nécessiterait des **ressources importantes pour être administrée**, et même avec celles-ci, elle pourrait tomber dans une spirale de mauvaise gestion bureaucratique et de conflits internationaux. Mais au-delà des questions méthodologiques, même les problèmes administratifs de la décroissance, nationale et internationale, ne sont pas nécessairement disqualifiants si la stratégie est absolument essentielle à la survie **de la civilisation**. Est-ce le cas ?

Les partisans considèrent comme axiomatique que la décroissance est nécessaire pour que l'activité humaine reste dans les limites de **la capacité de charge de la Terre**, ou « limites planétaires ». Ceux-ci se réfèrent généralement aux limites de chacun des neuf processus du système terrestre définies par Johan Rockström et Mattias Klum, au-delà desquelles il existe un risque élevé que la Terre bascule des conditions stables de type « holocène » des 10 000 dernières années dans un état biophysique qui pourrait ne plus soutenir les sociétés humaines modernes. Dans la mesure du possible, Rockström et Klum proposent des paramètres spécifiques pour les limites et l'état actuel de chaque processus du système terrestre : changement climatique,

intégrité de la biosphère (c'est-à-dire extinctions), appauvrissement de la couche d'ozone stratosphérique, acidification des océans, pollution par l'azote et le phosphore, couvert forestier, utilisation de l'eau douce, charge atmosphérique en aérosols et « nouvelles entités », qui restent à définir.²⁴

Selon Rockström et Klum, l'activité humaine ne se heurte pas encore aux neuf limites. Deux de ces processus – les extinctions et la pollution par le phosphore et l'azote – se trouvent dans la zone à haut risque, au-delà des limites de sécurité des « limites planétaires ». Le changement climatique et la déforestation sont à un stade de risque accru, poussant contre leurs limites.²⁵ Sur les cinq systèmes restants, quatre n'ont pas encore transgressé leurs limites planétaires, et un reste indéfini. Il y a des critiques valables à formuler à l'égard de cette méthodologie. Certaines des mesures de la « moyenne mondiale » sont d'une valeur discutable, car il n'est pas clair que Rockström et Klum s'attaquent à des systèmes qui existent en tant que biens communs mondiaux.²⁶ Néanmoins, il convient de souligner ici la pertinence des stratégies de décroissance pour ces processus du système terrestre. Les décroissants impliquent généralement que leurs prescriptions les protégeraient tous. Cependant, la seule limite planétaire qu'ils abordent expressément est la capacité de l'atmosphère à agir comme un puits de gaz à effet de serre. Leur proposition est que, par rapport à toutes les stratégies alternatives, ce n'est que par la décroissance que la civilisation humaine peut éviter un

²⁴ Johan Rockström et Mattias Klum, *Big World, Small Planet*, New Haven ct 2014, pp. 59-79.

²⁵ En ce qui concerne le changement climatique, Rockström et Klum ont donné en 2014 une mesure de courant de 396,5 ppm de CO₂ atmosphérique, avec une limite planétaire de 350 à 450 ppm ; ils adoptent une ligne plus dure que le GIEC, qui fixe à 430 ppm le niveau d'une augmentation de la température inférieure à 1,5 °C par rapport aux niveaux préindustriels. À l'heure actuelle, la déforestation laisse 62 % de la couverture forestière d'origine, avec une limite planétaire de 54 à 75 %. Voir *Big World, Small Planet*, p. 67-69.

²⁶ Par exemple, la disponibilité de l'eau douce est un phénomène localisé. La conservation de l'eau à Juneau, en Alaska, dans une grande forêt pluviale tempérée, peut n'avoir aucun impact direct sur la disponibilité de l'eau dans, par exemple, un village du nord de l'Inde qui connaît un épuisement dévastateur des eaux souterraines. Il pourrait y avoir des liens indirects entre les deux – par exemple, les changements relatifs dans le prix de l'eau pourraient se répercuter sur Juneau dans l'ensemble de l'économie mondiale – mais le « commun » en question n'est pas une source d'eau douce partagée. Il est pratiquement inutile de calculer la moyenne des taux d'utilisation durable de l'eau ou de définir un seuil mondial d'utilisation de l'eau douce qui nivelle les différences entre eux. Pour une critique similaire, voir David Molden, « Planetary Boundaries : The Devil is in the Detail », *Nature Climate Change*, vol. 1, 2009, pp. 116-117.

changement climatique anthropique catastrophique. En d'autres termes, la justification écologique de la décroissance se résume à une action climatique nécessaire.

Si nous acceptons l'urgence du changement climatique comme le problème environnemental le plus urgent, il vaut la peine de se demander, tout d'abord, quel serait le moyen le plus rapide et le plus pratique d'y faire face, en utilisant les outils dont nous disposons et les connaissances disponibles. Deuxièmement, la question politique : quels sont les obstacles à la mise en œuvre de ce programme minimal ? En ce qui concerne les outils, un régime de contraintes juridiques qui limite implicitement la croissance, sans l'exclure, est peut-être si familier qu'il échappe à l'attention. Les droits civils et politiques des régimes libéraux fixent déjà des limites à l'activité sociale, y compris aux transactions qui génèrent collectivement la croissance économique. Dans certaines juridictions, les droits s'étendent à la sphère de l'environnement, souvent définis par la loi plutôt que par la constitution. Par exemple, aux États-Unis, des lois adoptées au début des années 1970 confèrent aux individus des droits contre les dommages causés par certaines formes de pollution de l'eau et de l'air, même contre les préjudices qu'ils peuvent subir en raison de la « capture » d'espèces en voie de disparition. En réalité, les régimes de droits existants sont très limités, tant en termes de portée *de jure* que de mise en œuvre dans la pratique. Mais ces exemples démontrent qu'un régime juridique de contraintes écologiques pour contrôler les émissions est concevable ; Et contrairement aux arrangements à définir d'un régime de décroissance, ils **ont le mérite d'exister réellement**.

En ce qui concerne un programme d'action climatique minimaliste, de nombreux écologistes seraient d'accord pour dire que **les principaux États émetteurs** devraient adopter les mesures suivantes :

1. Contraindre à réduire les émissions, avec l'élimination progressive de l'utilisation généralisée des combustibles fossiles et d'autres sources majeures de pollution par les gaz à effet de serre, par une combinaison de tarification des émissions – par exemple, une taxe sur le carbone – et de réglementation directe : normes d'émission et d'efficacité plus strictes, moratoires sur l'utilisation extractive des terres publiques. Des considérations politico-économiques suggèrent que, malgré l'efficacité, la combinaison de ces politiques s'appuierait

en fin de compte fortement sur un éventail de lois de décarbonisation spécifiques à un secteur, c'est-à-dire **une politique industrielle**.²⁷

2. L'élimination des stocks atmosphériques d'émissions héritées, par exemple par l'expansion à grande échelle de la conservation des terres publiques, des lois sur la conservation des sols et des investissements dans la recherche et l'innovation en matière de séquestration.

3. Une politique de redistribution pour, au minimum, compenser les dislocations des efforts de réduction des émissions.

4. Coordination internationale. Dans les conditions actuelles, cela prendrait très probablement la forme de traités liant la politique commerciale à la réduction des émissions, éliminant ainsi la possibilité d'arbitrage entre l'action climatique. Toute redistribution internationale des riches sociétés industrialisées vers les pays du Sud se produirait probablement sous une forme inadéquate dans le cadre de tels traités. Bien que très imparfaite, elle serait préférable à l'autre alternative réaliste : des réductions d'émissions sous la botte impériale par la manipulation du système SWIFT, des sanctions économiques et une intervention militaire.²⁸

Avec l'augmentation des investissements publics dans la recherche scientifique fondamentale, ce sont les éléments d'un programme climatique minimaliste. Ils sont nécessaires, mais potentiellement insuffisants (par exemple, s'ils sont poursuivis trop tard). Ce sont les fruits à portée de main de l'action climatique.

Les prescriptions de décroissance n'ont pas nécessairement de rapport avec l'action climatique. Il ne fait aucun doute qu'il existe une possibilité réaliste de récession à la suite de la décarbonisation, avant qu'un nouvel équilibre ne puisse émerger. Mais s'attaquer aussi à des prescriptions de décroissance serait courir à la catastrophe économique. Les considérations d'égalitarisme ou de solidarité sociale ne doivent pas nécessairement militer contre un programme d'action climatique minimaliste. « Les taxes carbone ne sont pas socialistes »,

²⁷ Danny Cullenward et David Victor, *Making Climate Policy Work*, Cambridge 2020.

²⁸ Notant le sort des négociations successives de l'ONU sur le climat, Lola Seaton soutient qu'un organe intergouvernemental mondial doté de véritables capacités législatives et de pouvoirs pratiques de mise en œuvre est une composante essentielle d'une stratégie verte viable ; l'une des faiblesses de nombreuses propositions écologistes est qu'elles supposent qu'un tel agent existe, ou pourrait facilement être créé : Seaton, 'Questions vertes', , p. 124.

nécessairement.²⁹ Il n'y a pas non plus de relation nécessaire entre la conservation des terres et la justice distributive. Mais une action climatique minimaliste convient mieux à un programme de transformation sociale que le traumatisme récessif de la décroissance.

Comme le suggèrent les partisans du Green New Deal américain, l'action climatique peut être intégrée dans une politique sociale transformatrice. En effet, la proposition du Green New Deal est peut-être à la fois peu ambitieuse et trop confiante sur le plan administratif. Le Green New Deal se concentre sur la compensation des coûts sociaux prévus de l'action climatique.³⁰ Dans la société américaine, cependant, la nécessité d'une redistribution plus poussée va bien au-delà de l'impératif de compenser la décarbonisation. Pour rendre la redistribution la plus efficace possible, la politique sociale devrait prendre la forme la plus large et la plus universelle, par opposition à des ajouts fragmentaires à des lois disparates.³¹ Cela s'applique également à la politique sociale dans une société en voie de décarbonisation : la meilleure approche consiste à étendre les prestations publiques en fonction d'un critère général – les barèmes de taux dans le code fiscal – ou en tant que prestation universelle comme les soins de santé socialisés. En d'autres termes, il y a des raisons d'efficacité de dissocier la politique sociale et la protection de l'environnement.

Le Green New Deal suppose que les législateurs – ou les bureaucrates à qui les législateurs s'en remettraient à l'élaboration des politiques détaillées – seront en mesure d'anticiper les conséquences de la décarbonisation et de concevoir des changements redistributifs compensatoires appropriés, monétaires ou en nature. Il y a peu de raisons de croire que des prévisions de ce type peuvent être exactes, et les échecs de prédiction pourraient être dévastateurs pour beaucoup. Contrairement aux grands programmes universels, les ajouts redistributifs à la protection de l'environnement risquent probablement de fausser l'action climatique à la marge de son impact écologique : tout ajout redistributif nécessitera que le « porc » achète des législateurs récalcitrants, dissipant ainsi des ressources autrement disponibles pour approfondir l'impact écologique.

²⁹ Scott Edwards, « Non, les taxes sur le carbone ne sont pas socialistes », *Jacobin*, 10 octobre 2010.

³⁰ Voir, par exemple, Pollin, « De-Growth vs a Green New Deal ».

³¹ Louis Kaplow et Steven Shavell, « Pourquoi le système juridique est moins efficace que l'impôt sur le revenu dans la redistribution du revenu », *Journal of Legal Studies*, vol. 23, n° 2, 1994.

Repolitisation ?

Alors que l'action climatique pourrait être intégrée dans un certain nombre de changements sociaux potentiels plus larges – transition vers le socialisme, ascension d'une technocratie de la décroissance, intégralisme catholique triomphant – l'action climatique *en tant qu'* action climatique ne nécessite pas un changement de régime totalisant. Sa version minimaliste devrait en principe être possible sous n'importe quel régime capitaliste rationnel. De plus, on pourrait s'attendre à ce qu'un tel régime suive cette voie. Le fait politique le plus important pour la formation de toute stratégie verte est que le régime capitaliste actuellement en place a décliné cette action climatique évidente – et, il y a trente ans, relativement peu contraignante. Comment les décroissants proposent-ils cela ? Selon ses partisans, la décroissance vise explicitement à « repolitiser l'environnementalisme ». ³² Pourtant, telle qu'elle est, l'analyse politique des décroissants est idéationnelle, se concentrant sur des compréhensions collectives – le « consensus de développement », « l'imaginaire de la croissance ». En fait, les décroissants discutent rarement du pouvoir politique ou de ceux qui l'exercent. S'inscrivant dans l'impératif, leurs prescriptions nous incitent à adopter des modes de vie plus sages et plus responsables. Mais cela soulève le casse-tête du statu quo : qui impose la crise climatique à qui ?

Il y a peu de mystère sur le « qui ». Les jeunes – les générations Z et Alpha – entreront dans l'âge adulte à mesure que le changement climatique et le chaos politique qui y est associé s'intensifieront. Les conséquences – famine, maladie, déplacements, bouleversements et violence politique – tomberont de manière disproportionnée parmi les pauvres et les pays du Sud. À cela s'ajoutent les coûts d'opportunité négatifs. Le retard irrationnel dans l'atténuation de la crise climatique a déjà privé l'humanité future de ressources qui auraient autrement été à sa disposition. « L'humanité future » elle-même est une catégorie façonnée par la crise : en prenant des vies incalculables et en détruisant la richesse sociale, le changement climatique privera l'humanité de toutes les connaissances et expériences qui se seraient concrétisées dans un univers alternatif où des contre-mesures auraient été initiées à temps.

Qu'en est-il du « qui », des agents de ce trouble ? En mars 1982, le scientifique de la NASA James Hansen a déclaré à la Chambre des représentants qu'un « changement climatique substantiel » était

³² Kallis, « Introduction », *La décroissance : un vocabulaire pour une nouvelle ère*, pp. 8, 9.

probable au cours des prochaines décennies, « si l'homme continue à modifier la composition de l'atmosphère au rythme actuel ». Les modèles climatiques ont indiqué « un impact climatique important pour l'augmentation du dioxyde de carbone et des gaz à l'état de traces ». ³³ Le gouvernement fédéral était peut-être au courant de l'effet de serre plus tôt – les majors pétrolières en sont au courant depuis au moins la fin des années 1960 – mais le témoignage de Hansen peut être utilisé comme une estimation prudente du moment où Washington a été avisé de la crise climatique. Un programme minimaliste d'action climatique était déjà envisageable : des fonctionnaires de l'administration Nixon avaient proposé la notion générale de « redevances d'effluents » pigouviennes et l'ingénieur du MIT David Wilson avait approché les législateurs pour proposer une taxe visant à limiter les émissions de CO2 en particulier dès 1974. ³⁴

À l'exception de quelques changements de politique à la fin de l'administration Obama – rapidement annulés par l'administration Trump – le gouvernement fédéral a systématiquement évolué dans la direction opposée. Depuis 1990, les États-Unis ont émis plus de 200 milliards de tonnes métriques de GES équivalent CO2. Le rôle du gouvernement fédéral en tant que source directe d'émissions est considérable. L'armée américaine utilise plus de pétrole que toute autre institution dans le monde : entre 2001 et 2017, elle a émis 1,2 milliard de tonnes métriques d'équivalent dioxyde de carbone. ³⁵ Contrairement aux émissions provenant de sources fréquemment critiquées comme les camionnettes ou l'industrie du bœuf, les émissions militaires sont pour le moins responsables d'activités « d'utilité négative » improductives, gaspillant des milliers de milliards de dollars des contribuables pour dévaster (dans bien des cas, mettre fin violemment) à la vie d'innombrables civils contre lesquels les Américains ordinaires n'ont aucun grief.

L'aggravation de la crise climatique par l'État est étayée par le contrôle de ce domaine politique par les sociétés de combustibles fossiles et leur association professionnelle, l'American Petroleum Institute. Les grandes compagnies pétrolières ont fait appel au gouvernement fédéral pour obtenir des milliards de dollars de subventions directes

³³ Commission de la science et de la technologie de la Chambre des représentants des États-Unis, « Dioxyde de carbone et climat, l'effet de serre », n° 115, 25 mars 1982, p. 40.

³⁴ Chris Berdik, « L'investisseur méconnu de la taxe carbone », *Boston Globe*, 10 août 2014.

³⁵ Neta Crawford, « Pentagon Fuel Use, Climate Change and the Costs of War », Université Brown, Costs of War Project, 12 juin 2019.

chaque année. Ces montants sont toutefois éclipsés par une subvention cachée sous la forme de ce que le gouvernement *ne fait pas* – son report de l'action climatique, qui, selon un récent document du FMI, rapporte 649 milliards de dollars aux entreprises de combustibles fossiles chaque année – juste derrière les subventions correspondantes de la Chine, à 1,4 billion de dollars.³⁶ En 2020, les intérêts pétroliers et gaziers ont dépensé plus de 200 millions de dollars en campagnes électorales et en lobbying fédéral. Cette domination et cette subversion du pouvoir d'État ne sont pas une réalisation de l'idéal du *laissez-faire*, c'est le corporatisme, l'interpénétration de l'État et du grand capital.

De nombreux intérêts puissants ont tout à perdre du chaos climatique, qui est déjà arrivé aux États-Unis sous la forme de tempêtes, d'incendies de forêt et d'inondations sans précédent. Pourquoi les entreprises américaines ont-elles permis aux grandes compagnies pétrolières de subvertir la politique de l'État en matière de changement climatique pendant si longtemps ? Certes, la soi-disant logique de l'action collective de Mancur Olson est en jeu : les intérêts concentrés – les sociétés de combustibles fossiles – font face à moins d'obstacles dans l'organisation et la cooptation des instruments pertinents de l'État, par rapport aux majorités diffuses du public ou des entreprises américaines dans leur ensemble.

Mais pour saisir la situation, il faut aussi l'historiciser. Les réactions environnementales contemporaines aux États-Unis remontent à la fin des années 1970, lorsque le Congrès a résisté à la législation environnementale proposée par l'administration Carter dans le contexte de la crise pétrolière internationale, et que des attaques contre l'environnementalisme ont commencé à paraître. Selon l'histoire de Philip Shabecoff, la présidence Reagan, en particulier le premier mandat, a été « perçue par les chefs d'entreprise comme une chance de passer à l'offensive ». Reagan a doté la bureaucratie environnementale d'hommes d'affaires et d'idéologues pro-business. Par exemple, Anne Gorsuch, la mère de la nomination récemment confirmée de Trump à la Cour suprême, a été placée à l'Agence de protection de l'environnement sur la recommandation de l'industriel Joseph Coors, ainsi que d'un responsable des relations publiques

³⁶ David Coady et al., « Global Fossil Fuel Subsidies Remain Large : An Update Based on Country-Level Estimates », document de travail 19/89 du FMI, mai 2019, annexe 5. Les subventions directes du gouvernement américain aux entreprises de combustibles fossiles sont estimées à 4,9 milliards de dollars par an : Joseph Aldy, « Money for Nothing : The Case for Elimination us Fossil Fuel Subsidies », *Resources*, n° 184, 2014, pp. 35-6.

d'Aerojet et d'avocats internes d'Exxon, General Motors et Coors elle-même. Les personnes nommées par Reagan ont réussi à affaiblir les agences environnementales et à freiner l'énergique protection de l'environnement fédérale de la fin des années 1960.³⁷

Dans d'autres domaines également, la période qui s'est écoulée depuis les années 1970 – diversement décrite comme la « longue récession » ou la « grande stagnation » – a été caractérisée par le tournant des grandes entreprises vers la politique et la recherche de rentes, afin d'éviter un avenir dans lequel elles pourraient autrement être éliminées comme non compétitives. La **rébellion de l'armoise de Reagan**, l'obscurcissement du changement climatique par les grandes compagnies pétrolières et d'autres fronts de la réaction environnementale se conforment à ce schéma. La crise climatique peut être considérée comme le bilan social du recours par les grandes compagnies pétrolières à des moyens politiques pour perpétuer leur libre accès au ciel en tant que puits de pollution. Dans ce processus, il a été encouragé par le reste du grand capital, dans un accord tacite pour qu'un secteur de la grande entreprise américaine ne se mobilise pas contre un autre, chacun conservant en toute sécurité sa place dans l'auge gouvernementale.

Si cette hypothèse est exacte, les décroissants la prennent à l'envers : la spécificité de la crise environnementale et du changement climatique ne provient pas d'un dynamisme économique incontrôlé, mais de son contraire : la politique de la stagnation. Là où les décroissants postulent une expansion économique folle, on cherche en vain dans les données des preuves de ce dynamisme galopant et de cet excès de corne d'abondance. Il se peut que la théorie de la décroissance soit un autre cas d'exagération due à un diagnostic erroné, analogue au discours hyperbolique sur l'automatisation qu'Aaron Benanav a critiqué.³⁸ Si cela est exact, la lutte pour éviter une catastrophe écologique et des dommages irréparables à l'avenir de la civilisation humaine ne découle pas de divergences de fond sur l'ensemble des mesures correctives, mais d'**une crise politique généralisée qui transcende le domaine écologique**. Il y aura une contestation des détails de l'action climatique, bien sûr, comme pour

³⁷ Philip Shabecoff, *A Fierce Green Fire : The American Environmental Movement*, Washington dc 1993, pp. 226, 210-211. Shabecoff écrit : « Pour certains, il semblait que le recul de Carter sur de nombreuses questions, y compris des réglementations plus strictes sur la pollution de l'air, marquait le début de la fin de l'ère de l'activisme environnemental qui a commencé le Jour de la Terre » : p. 203.

³⁸ Voir Aaron Benanav, « [Automation and the Future of Work I](#) », nlr 119, septembre-octobre 2019.

toute politique publique à grande échelle. Mais ses grandes lignes sont incontestées. Les grandes questions ne restent que dans le domaine politique : comment l'humanité changera-t-elle qui exerce le pouvoir politique, déplaçant les forces qui s'orientent vers la destruction civilisationnelle ?